

Bilan annuel du 28 juin 2021 au 11 avril 2022

Enseignant.e.s: Geneviève Hébert (pré-universitaire) et Patrice Plouffe (Technique)

1) Affaires financières

Ont été nommées au comité d'audit et des finances : Marie-Ève Vibert, Sandrine Tounissoux et Sylvie Quéré.

Le budget d'investissement - Le *Maintien des actifs du parc immobilier* révisé à la hausse a été adopté à l'unanimité. Ce budget est tributaire d'une allocation annuelle du ministère visant à maintenir les bâtiments en bon état et à satisfaire aux lois et règlements.

Le budget de fonctionnement a été élaboré dans le contexte très particulier de la COVID-19 et des nombreuses incertitudes qui en découlent. Il a été adopté à l'unanimité tel que présenté.

2) Affaires corporatives :

- Un nouveau poste au Secrétaire général, gouvernance et respect du cadre réglementaire a été créé. Cette personne réalise, auprès des différentes instances du Collège, la reddition de comptes relative aux dossiers sous sa responsabilité.

Elle est aussi responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, responsable du suivi des divulgations conformément à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes public.

Enfin, elle surveille l'évolution de la législation d'intérêt pour le Collège.

Le poste est actuellement vacant, par suite de la démission de Dominic Gourgues qui était en poste depuis la dernière année.

Dans un autre dossier :

- Le ministère de l'Économie et de l'Innovation procède annuellement au processus de mise à jour et de priorisation des projets au Plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche (PDIR) des collèges.

Dans le cadre de cette opération, tous les collèges et les centres collégiaux de transfert de technologie qui leur sont affiliés doivent soumettre les projets qu'ils se proposent de réaliser dans le cadre du PDIR au cours des 10 prochaines années.

Le Collège de Maisonneuve souhaite soumettre, comme l'an dernier, son projet de Hall Précommercial Intégré (HPCI), répondant aux besoins de deux de ses CCTT, le CÉPROCQ et l'ITEGA.

Les détails de ce projet ont été présentés aux membres du conseil à quelques reprises.

3) Affaires matérielles:

Ce qui a été mis à l'attention des administrateurs et administratrices cette année:

- Approbation des augmentations de coûts reliés aux différents projets, et cette augmentation des coûts s'est accentuée dans le contexte de la pandémie et du contexte de la construction (système d'appel d'offre, augmentation du coût des matériaux et rareté de main d'oeuvre);

- Dans le cadre d'un appel de projet par le gouvernement du Québec afin de soutenir les projets de construction, de rénovation, d'aménagement et de mises aux normes d'installations sportives et récréatives, le collège a fait une demande pour obtenir du financement pour rénover et mettre aux normes le pavillon d'éducation physique;

- Les projets approuvés et actuellement suivis par le Conseil d'administration:
 - Fin de la réhabilitation de l'aile B (suivis des travaux);
 - Mise aux normes du Jardin intérieur;
 - Projet d'agrandissement (stationnement et terrain extérieur):
 - Approbation des budgets pour devis et plans

4) Affaires pédagogiques:

Ce qui fut mis à l'attention des membres du Conseil d'administration:

- Modification au règlement sur les admissions:
 - Dégenrification du document
 - Modification du terme "admission conditionnelle" pour "admission sous condition" (p.5 et 12)

- Adoption du calendrier scolaire 2022-2023;

- Actualisation locale de certains programme AEC:
 - Transformation des aliments;
 - Automatisation industrielle
 - Gestion de réseaux et sécurité des systèmes
 - Développement de logiciels: sécurité des applications mobiles, Web et de bureau.

- Présentation de l'intention de l'implantation d'un programme Sciences cognitives par l'intermédiaire du B.I. et suivi des démarches effectuées au collège.

Bilan mandat juin 2019- juin 2022:

Globalement, nous estimons que notre expérience au sein du CA du Collège lors des trois années qui viennent de passer furent positives et nous ont permis de continuer d'en apprendre beaucoup sur la gestion d'un Cégep. Nous constatons que le CA du collège se compose de membres rigoureux, sérieux et qui n'hésitent pas à poser des questions lorsque nécessaire.

Les éléments positifs observés :

- Saine gestion, transparence des processus et des budgets ;
- Composition des membres du CA diversifiée ;
- Perfectionnement et formation des membres ;

Toutefois, notre mandat fut assombri par la pandémie, et cela a eu des impacts sur notre sentiment d'appartenance. En effet, bien qu'à long terme on puisse penser que les réunions du CA se feront sous formes hybrides ou en alternance et qu'elles sont pratiques, reste néanmoins que les réunions en zoom, ne permettent pas les discussions informelles entre membres.

Puis, il est dommage que la présence des étudiant.e.s ne soit pas plus régulière. Lors de la dernière réunion, un étudiant était de retour.